



ERDF PHOTOVOLTAÏQUE PAIEMENT DES FACTURES

Par **hondolayne2**, le **12/01/2012** à **10:47**

Bonjour, je suis producteur d'électricité depuis un an, j'ai adressé ma première facture le 24/11/2011, à ce jour je n'ai reçu aucun paiement malgré plusieurs relances, par contre j'ai reçu une facture de 59€ à payer dans les plus brefs délais sans cela j'aurais une pénalité. comment faire pour faire respecter les termes du contrat notamment l'article IX. Merci d'avance pour vos conseils.

Par **cert 3431**, le **14/01/2012** à **19:47**

Bonsoir,

JE SUIS RETRAITE DE EDF .en fevrier 2011 j'ai envoyé ma facture comme tous les ans. après 2 mois de contact par e- mail et téléphone, j'ai fais une LR/AR au directeur de l AOA

TROIS JOURS APRES UN COUP DE TELEPHONE DU SECRETARIAT
et la semaine suivante le chèque était à la maison

Les autres années 07/08/09/10 LE CHEQUE ETAIT ENVOYE SOUS 20JOURS